
**Liaison cyclable entre l'agglomération nantaise
et le pays de Retz**

**Section entre Saint-Léger-les-Vignes
et Saint-Même-le-Tenu**

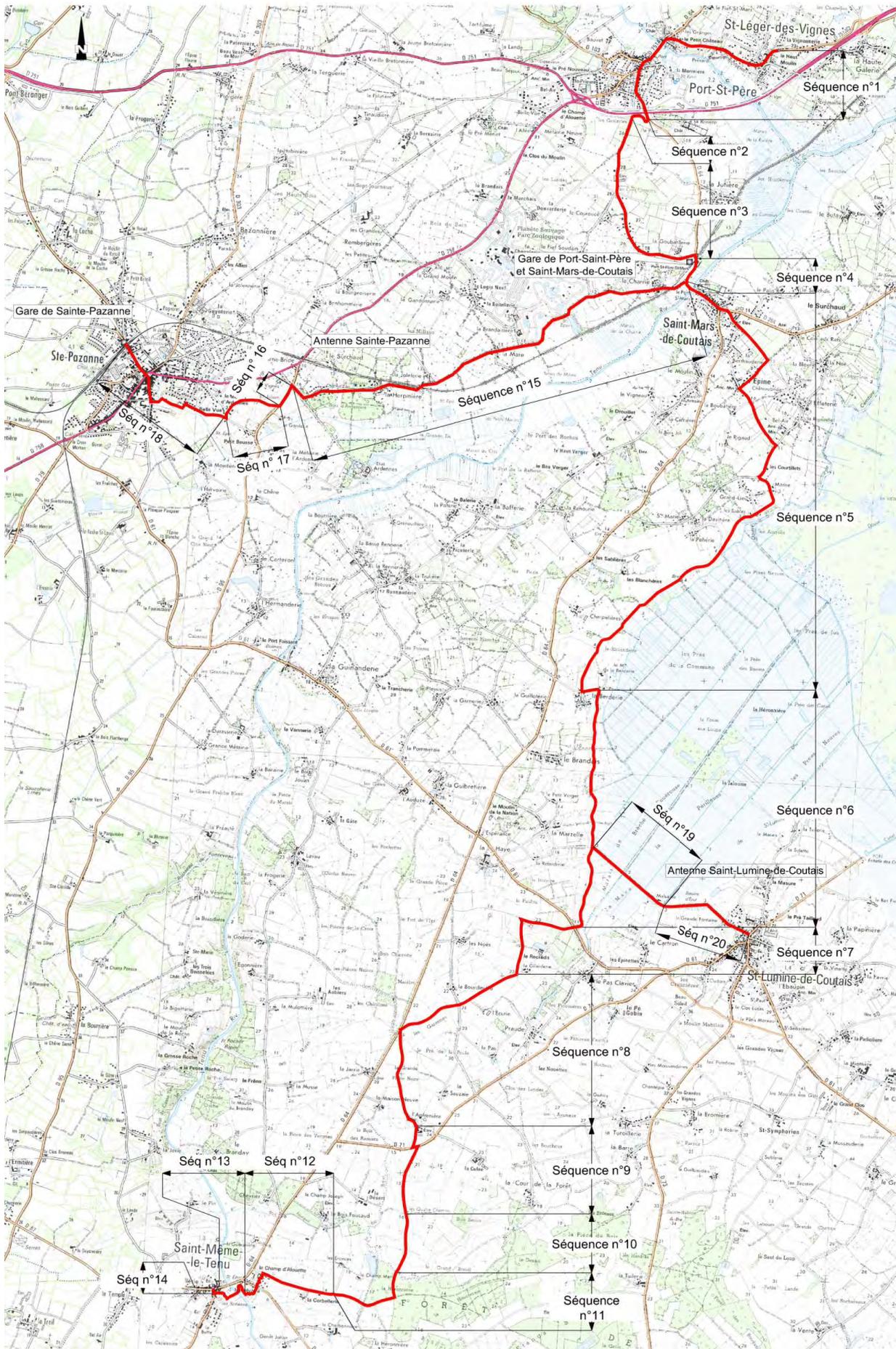
Communes de Saint-Léger-les-Vignes, Port-Saint-Père,
Sainte-Pazanne, Saint-Mars-de-Coutais,
Saint-Lumine-de-Coutais, Machecoul et Saint-Même-le-Tenu

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle
d'une évaluation environnementale**

Article R.122-3 du code de l'environnement

**Annexe n°3 : Recueil photographique
et fiches descriptives**

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu



PLAN GENERAL DES SEQUENCES

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°1 : RD 751A et RD 64 en agglomération
Communes de Saint-Léger-les-Vignes et Port-Saint-Père



Longueur : 2 300 m

État actuel :

Sections de routes départementales (RD 751A et RD 64) situées en agglomération et limitées à 50 km/h avec des portions à 30 km/h dans les centres-bourgs.

Travaux envisagés :

- Circulation en voie partagée ;
- Renforcement de la signalisation pour informer les automobilistes par des panneaux de type « partageons la route » ;
- Signalisation directionnelle horizontale et verticale.

Coût des travaux : 2 700 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°2 : chemin du Buis
Commune de Port-Saint-Père



Longueur : 200 m

État actuel :

Voie verte d'une largeur de 3 m en revêtement stabilisé renforcé, avec des potelets à chaque extrémité.

Travaux envisagés :

- Signalisation directionnelle verticale.

Coût des travaux : 200 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°3 : du chemin du Buis jusqu'à la gare
Commune de Port-Saint-Père



Longueur : 2 000 m

État actuel :

- Voies communales à faible trafic (route des Cinq chemins sans issue et rue de Nozine) ;
- Section de route départementale (RD 64) limitée à 50 km/h et traversée de la voie ferrée par le passage à niveau avec barrière.

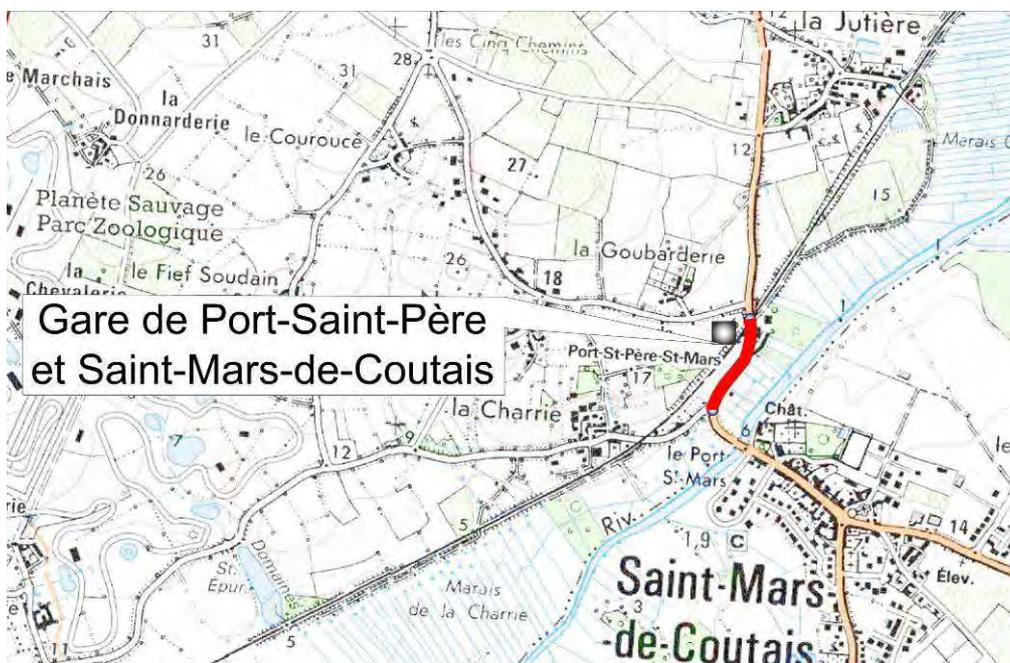
Travaux envisagés :

- Circulation en voie partagée ;
- Mise en place d'un panneau «voie sans issue sauf cyclistes» sur la route des Cinq chemins ;
- Renforcement de la signalisation de police sur la RD 64 pour prévenir les automobilistes de la présence de cyclistes. Lors du projet détaillé, étudier la possibilité de créer une zone de stockage sur l'accotement Est de la RD pour permettre une traversée en deux-temps ;
- Signalisation directionnelle horizontale et verticale.

Coût des travaux : 2 700 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°4 : gare Commune de Port-Saint-Père



Longueur : 250 m

État actuel :

Voie verte d'une largeur de 3 m , constituée d'un revêtement en stabilisé renforcé.

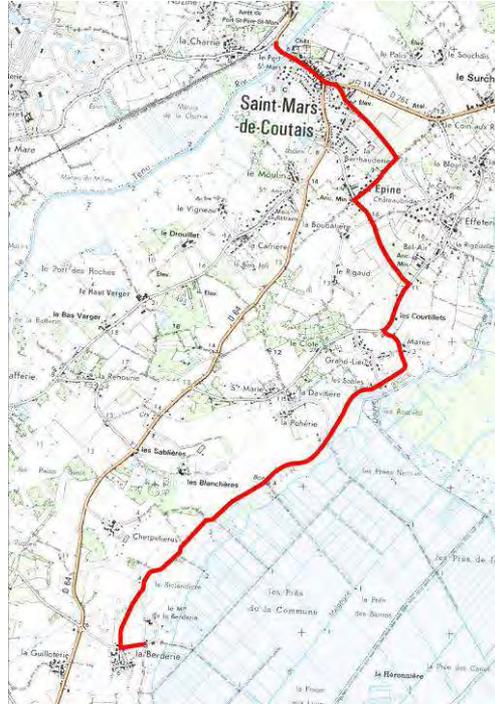
Travaux envisagés :

- Mise en place de panneaux «cédez-le-passage» aux débouchés de la voie verte sur la route départementale ;
- Signalisation directionnelle horizontale et verticale.

Coût des travaux : 300 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°5 : de la gare jusqu'au lieu-dit « La Berderie »
Commune de Saint-Mars-de-Coutais



Longueur : 6 100 m

État actuel :

- Sections de routes départementales (RD 64 et RD 264) situées en agglomération et limitées à 50 km/h ou à 30 km/h ;
- Voies communales à faible trafic (rues du grand Pré et de la Berthauderie, routes de l'Épine, des Courtillets, de la Marne, des Sables et des Rives).

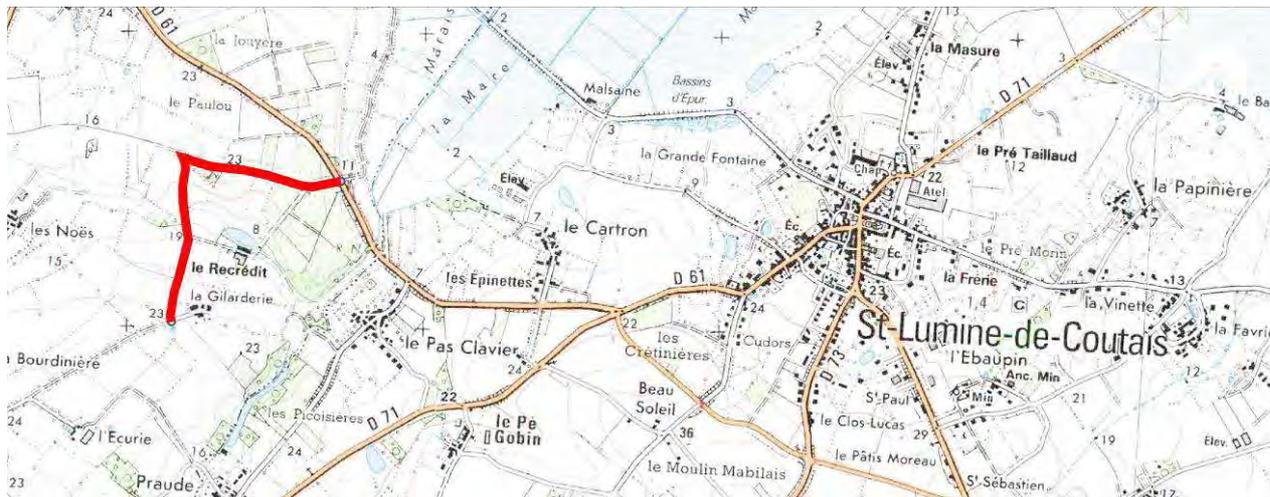
Travaux envisagés :

- Circulation en voie partagée ;
- Signalisation directionnelle horizontale et verticale.

Coût des travaux : 7 300 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°7 : de la RD 61 jusqu'à « La Gilarderie »
Commune de Saint-Mars-de-Coutais



Longueur : 1 100 m

État actuel :

- Section de route départementale (RD 61) ;
- Voie communale à faible trafic menant au lieu-dit « La Gilarderie ».

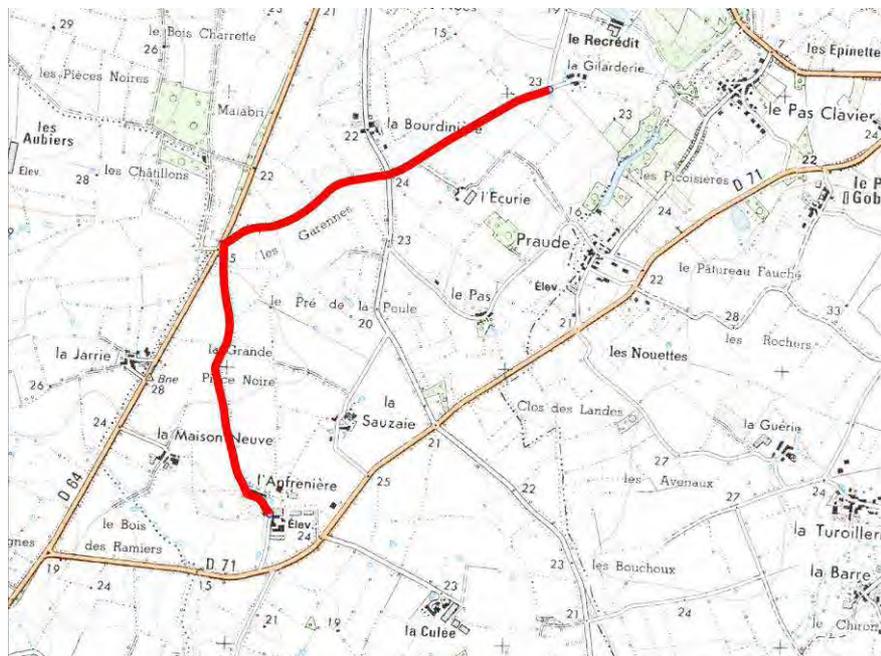
Travaux envisagés :

- Circulation sur voie partagée ;
- Renforcement de la signalisation de police sur la RD 61 pour prévenir les automobilistes de la traversée de cyclistes ;
- Signalisation directionnelle horizontale et verticale.

Coût des travaux : 1 300 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°8 : de « La Gilarderie » à « L'Anfrenière » Commune de Saint-Mars-de-Coutais



Longueur : 2 400 m

État actuel :

Chemin rural empierré enherbé ou gravillonné, à desserte agricole.

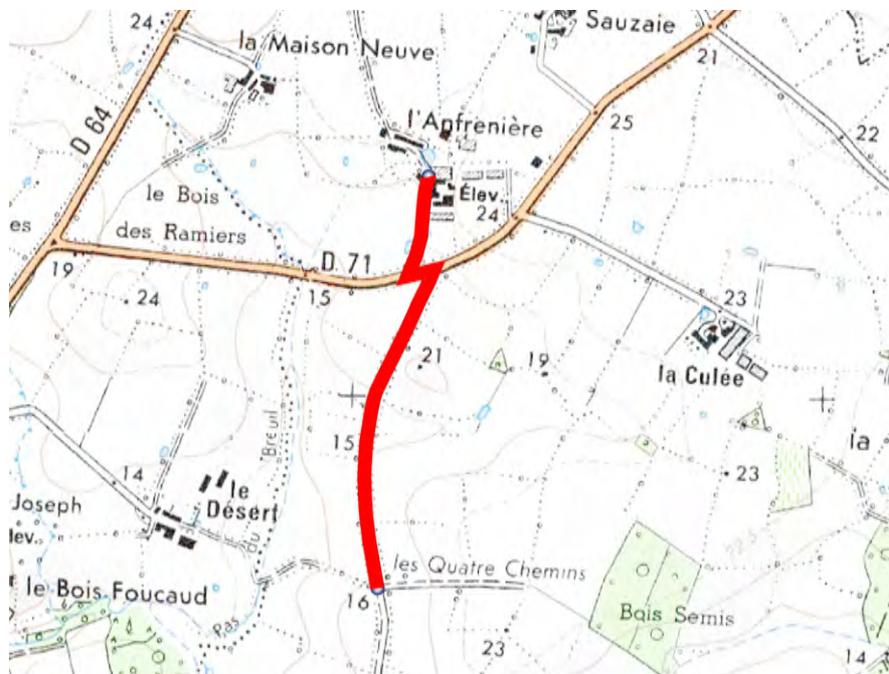
Travaux envisagés :

- Circulation en voie partagée ;
- Décapage et mise en œuvre d'un revêtement en sable compacté sur la structure existante, adapté aux différents usages (vélos et engins agricoles) ;
- Mise en place de dispositifs limitant les accès à étudier ultérieurement avec la commune et la profession agricole, selon les besoins ;
- Signalisation directionnelle verticale.

Coût des travaux : 97 600 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°9 : de « L'Anfrenière » jusqu'aux « Quatre chemins »
Commune de Saint-Mars-de-Coutais



Longueur : 1 000 m

État actuel :

- Voies communales à faible trafic ;
- Section de route départementale (RD 71).

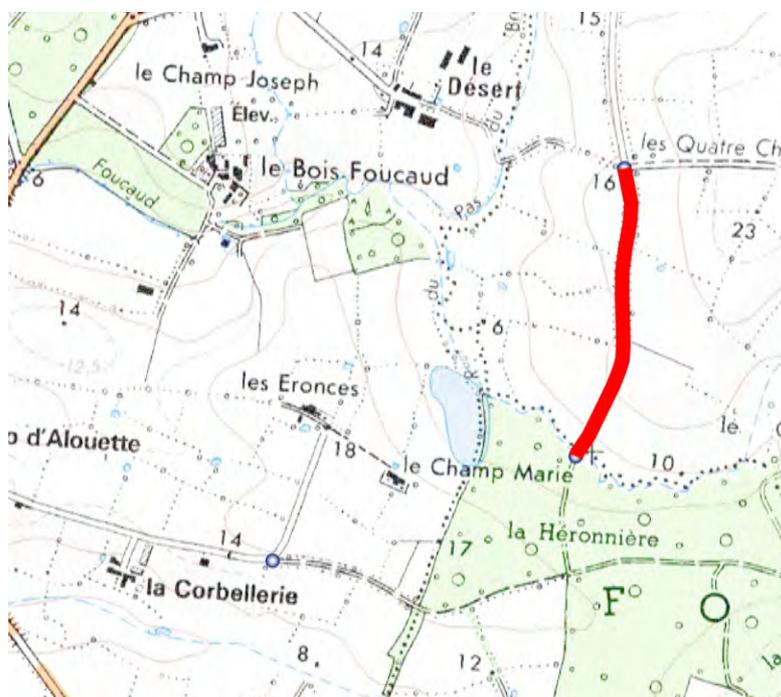
Travaux envisagés :

- Circulation en voie partagée ;
- Renforcement de la signalisation de police sur la RD 71 pour prévenir les automobilistes de la présence de cyclistes ;
- Mise en place de panneaux « cédez-le-passage » au débouché des voies communales sur la RD 71, selon les besoins ;
- Signalisation directionnelle verticale et horizontale.

Coût des travaux : 1 700 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°10 : des « Quatre Chemins » à l'entrée de la forêt
Commune de Saint-Mars-de-Coutais



Longueur : 600 m

État actuel :

Chemin rural en terre et enherbé, à desserte agricole.

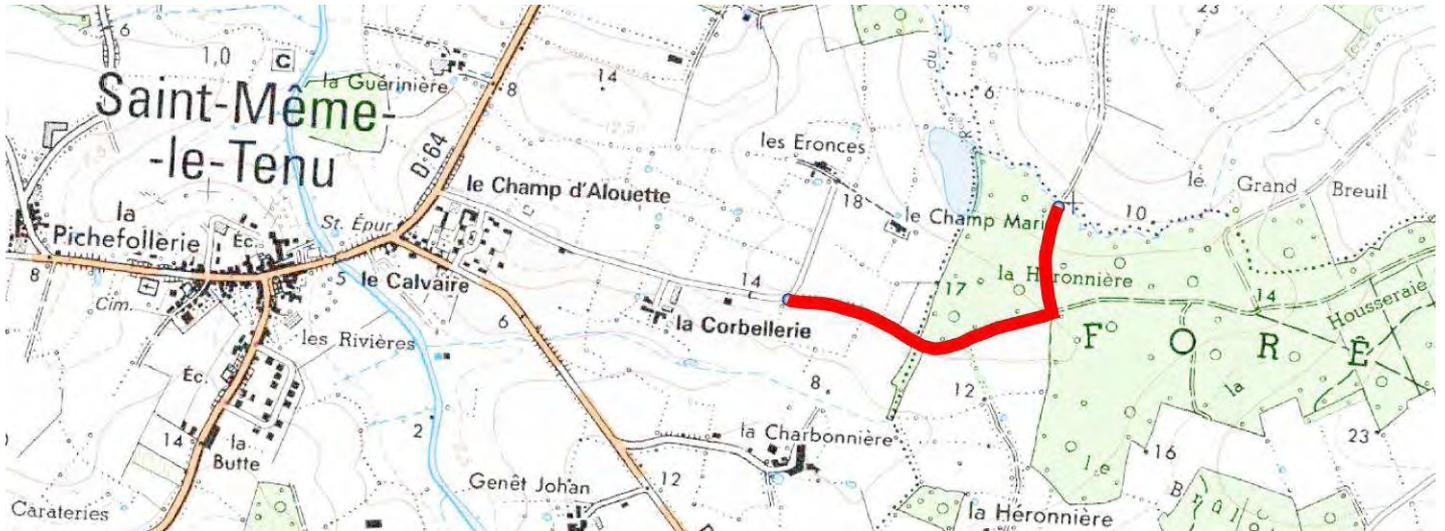
Travaux envisagés :

- Renforcement de la structure du chemin et mise en place d'un revêtement en sable compacté ;
- Mise en place de dispositifs limitant les accès à étudier ultérieurement avec la commune et la profession agricole, selon les besoins ;
- Signalisation directionnelle verticale.

Coût des travaux : 52 500 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°11 : forêt de Machecoul
Communes de Machecoul et Saint-Même-le-Tenu



Longueur : 900 m

État actuel :

Chemins forestiers accessibles aux piétons et aux VTT.

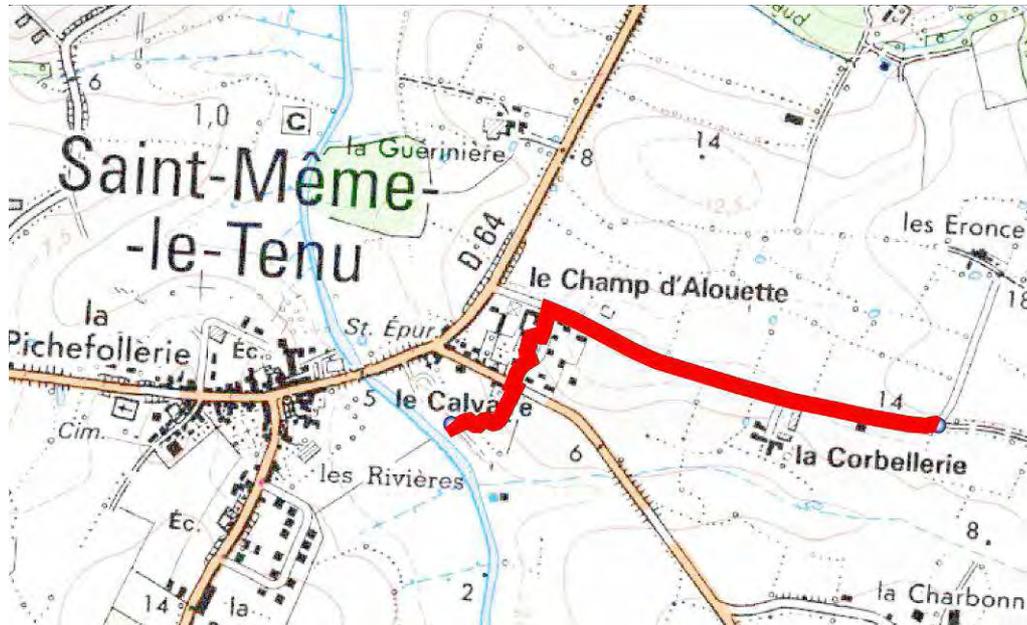
Travaux envisagés :

- Renforcement de la structure du chemin et mise en œuvre d'un revêtement en sable compacté ;
- Aménagement pour traverser le petit ruisseau du Pas du Breuil à l'entrée de la forêt ;
- Signalisation directionnelle verticale.

Coût des travaux : 91 700 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°12 : rues de la Forêt, du Champ d'Alouette
et des Frênes
Commune de Saint-Même-le-Tenu



Longueur : 1 100 m

État actuel :

- Voies communales à faible trafic (rue de la Forêt) ou en lotissement (rues du Champ d'Alouette et des Frênes) ;
- Traversée de la RD 87 située en agglomération et limitée à 50 km/h.

Travaux envisagés :

- Circulation en voie partagée ;
- Signalisation directionnelle horizontale et verticale.

Coût des travaux : 1 300 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°13 : aire de loisirs
Commune de Saint-Même-le-Tenu



Longueur : 500 m

État actuel :

- Chemin de type voie verte constitué d'un revêtement en sable stabilisé renforcé ;
- Passerelle piétonne en bois avec rampe accès au dessus du Tenu.

Travaux envisagés :

- Passage sur les chemins existants ;
- Abaissement de bordures du trottoir entre le lotissement et l'aire de loisirs ;
- Signalisation directionnelle verticale.

Coût des travaux : 3 000 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°14 : RD 64, centre-bourg
Commune de Saint-Même-le-Tenu



Longueur : 50 m

État actuel :

Route départementale 64, située en agglomération et limitée à 50 km/h.

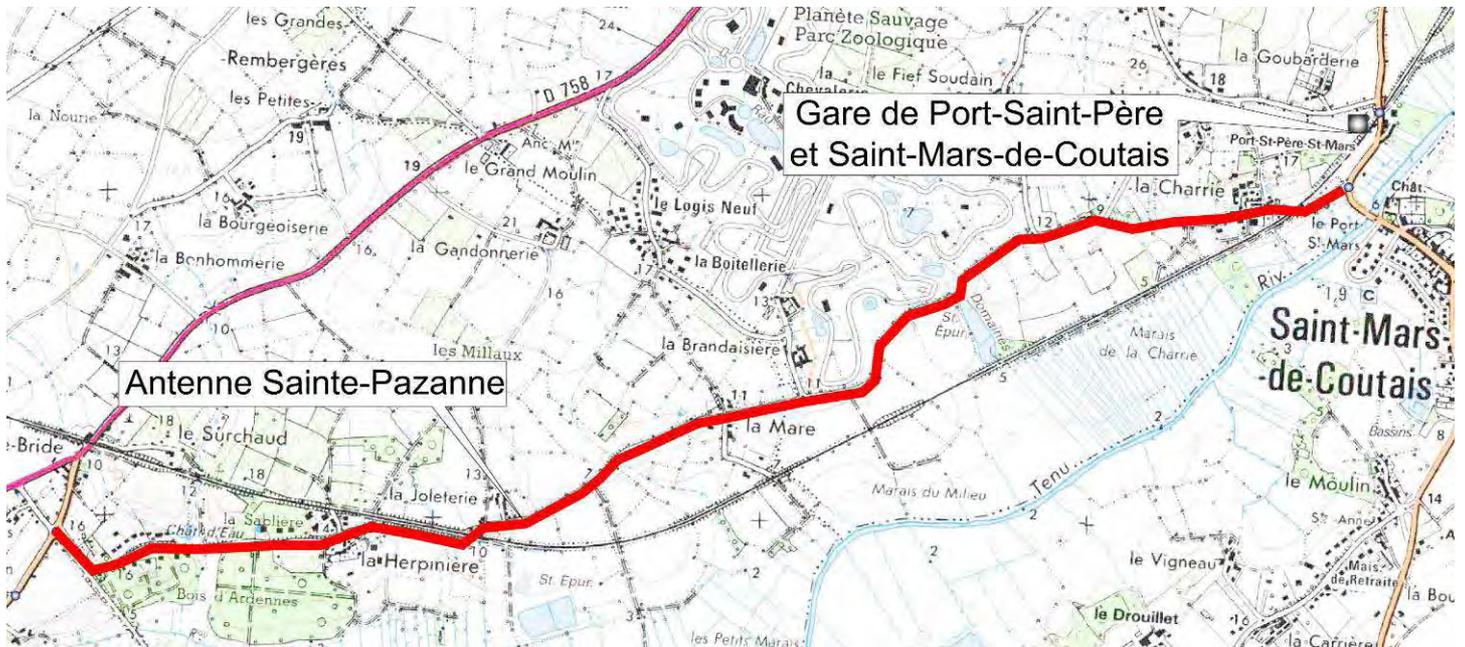
Travaux envisagés :

- Circulation en voie partagée ;
- Signalisation directionnelle horizontale et verticale.

Coût des travaux : 100 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°15 : antenne Sainte-Pazanne,
de la gare de Port-Saint-Père jusqu'à la RD 95
Communes de Port-Saint-Père et de Sainte-Pazanne



Longueur : 4 400 m

État actuel :

Voies communales à faible trafic traversant les lieux-dits «La Charrie», «La Mare», «La Joleterie», «L'Herpinière» et «Le Bois d'Ardennes», avec deux franchissements de passage à niveaux.

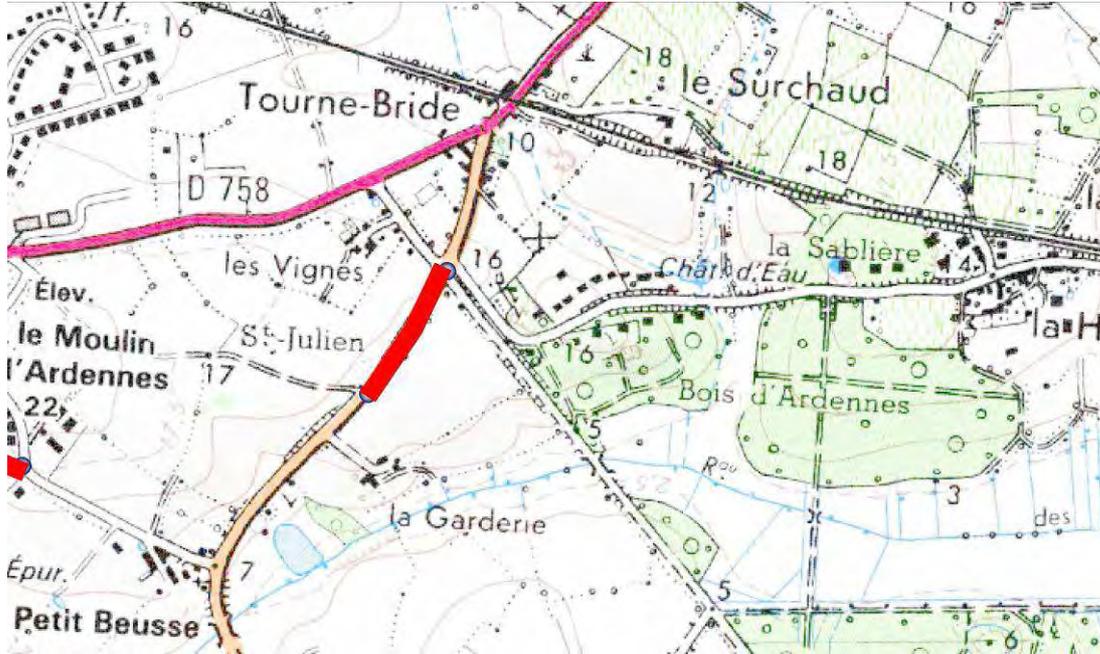
Travaux envisagés :

- Circulation en voie partagée ;
- Signalisation directionnelle horizontale et verticale.

Coût des travaux : 5 200 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°16 : antenne Sainte-Pazanne,
RD 95
Commune de Sainte-Pazanne



Longueur : 300 m

État actuel :

Section de route départementale (RD 95) située hors agglomération.

Travaux envisagés :

- Création de pistes cyclables unidirectionnelles d'une largeur de 1,50m de part et d'autre de la chaussée ou d'une piste cyclable bidirectionnelle d'une largeur de 2,50 m sur l'accotement Ouest (acquisition de terrain nécessaire) ou sur l'accotement Est (remblai nécessaire) ; le choix sera fait lors des études détaillées ;
- Mise en place de panneaux « cédez-le-passage » aux débouchés de ces pistes ;
- Signalisation directionnelle verticale et horizontale.

Coût des travaux : 72 300 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°17 : antenne Sainte-Pazanne,
chemin du Moulin d'Ardennes
Commune de Sainte-Pazanne



Longueur : 700 m

État actuel :

Chemin communal empierré, avec des panneaux « cédez-le-passage » à chaque extrémité.

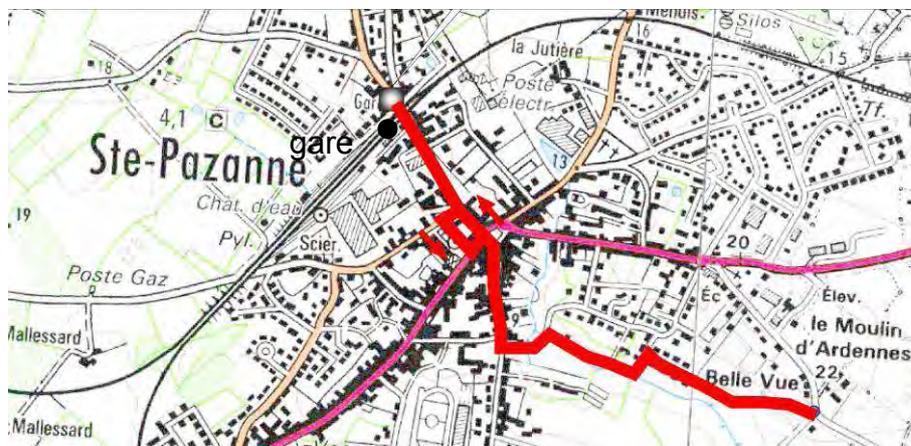
Travaux envisagés :

- Renforcement ponctuel de la structure du chemin suivant les besoins ;
- Mise en œuvre d'un revêtement en sable compacté, adapté aux différents usages (vélos et engins agricoles), selon les besoins ;
- Signalisation directionnelle verticale.

Coût des travaux : 59 600 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°18 : antenne Sainte-Pazanne,
de Belle Vue jusqu'à la gare
Commune de Sainte-Pazanne



Longueur : 1 600 m

État actuel :

- Voies communales en lotissement (rues des Iris et des Ajoncs, avenue de la Source) ;
- Chemin communal longeant la coulée verte (entre la rue des Ajoncs et l'avenue de la Source) ;
- Voie communale dans le centre-bourg (rue du Tenu) et voie départementale (RD 79 - avenue du Général de Gaulle) limitée à 50 km /h.

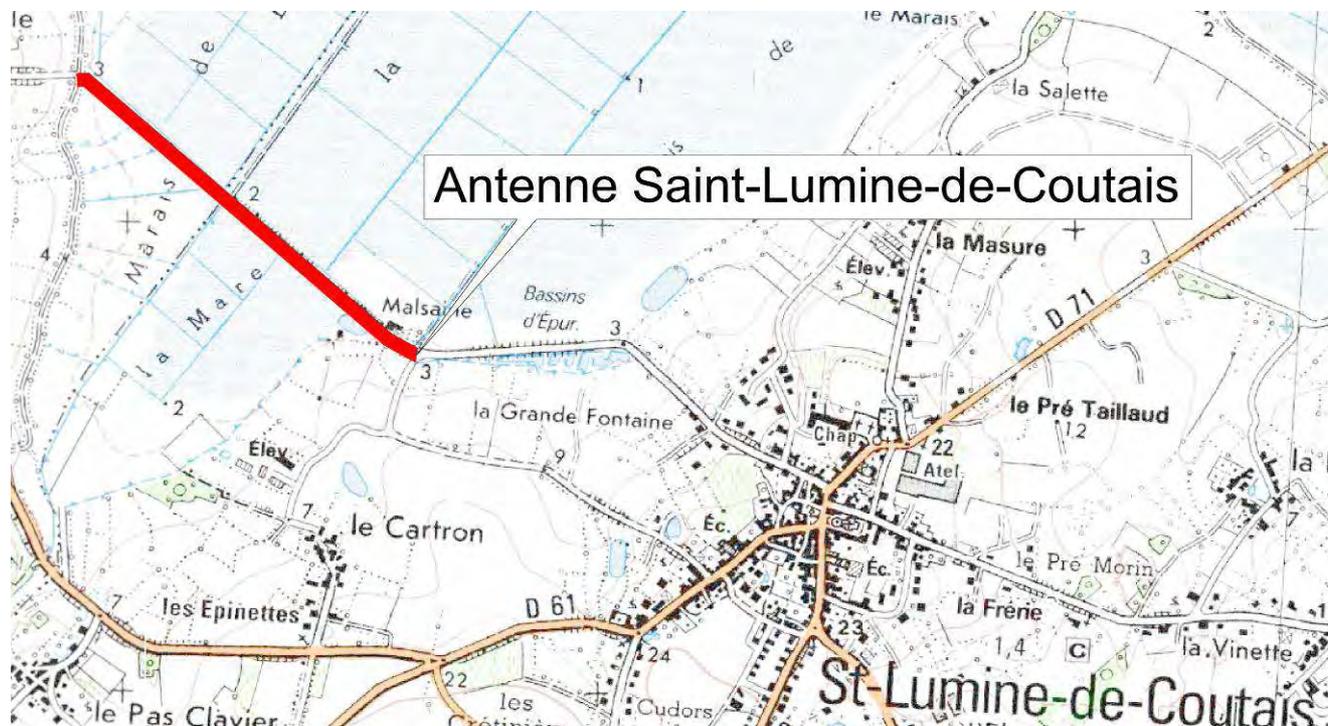
Travaux envisagés :

- Circulation en voie partagée et passage ponctuel sur le chemin existant longeant la coulée verte ;
- Création d'un double sens cyclable à étudier en concertation avec la commune sur une portion de la rue du Tenu débouchant sur la RD 758 ;
- L'avenue du Général de Gaulle étant en sens unique entre la RD 758 et la rue du Verdelet, les cyclistes venant de la gare emprunteront, depuis la rue de Verdelet, la voie existante longeant l'église jusqu'à la RD 758 ;
- Renforcement de la signalisation de police sur la RD 758 pour prévenir les automobilistes de la traversée de cyclistes à étudier en lien avec la commune ;
- Signalisation directionnelle verticale et horizontale.

Coût des travaux : 2 400 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°19 : antenne Saint-Lumine-de-Coutais chemin de Malsaine



Longueur : 1 000 m

État actuel :

Chemin rural de Malsaine, en terre et en sable, à desserte agricole.

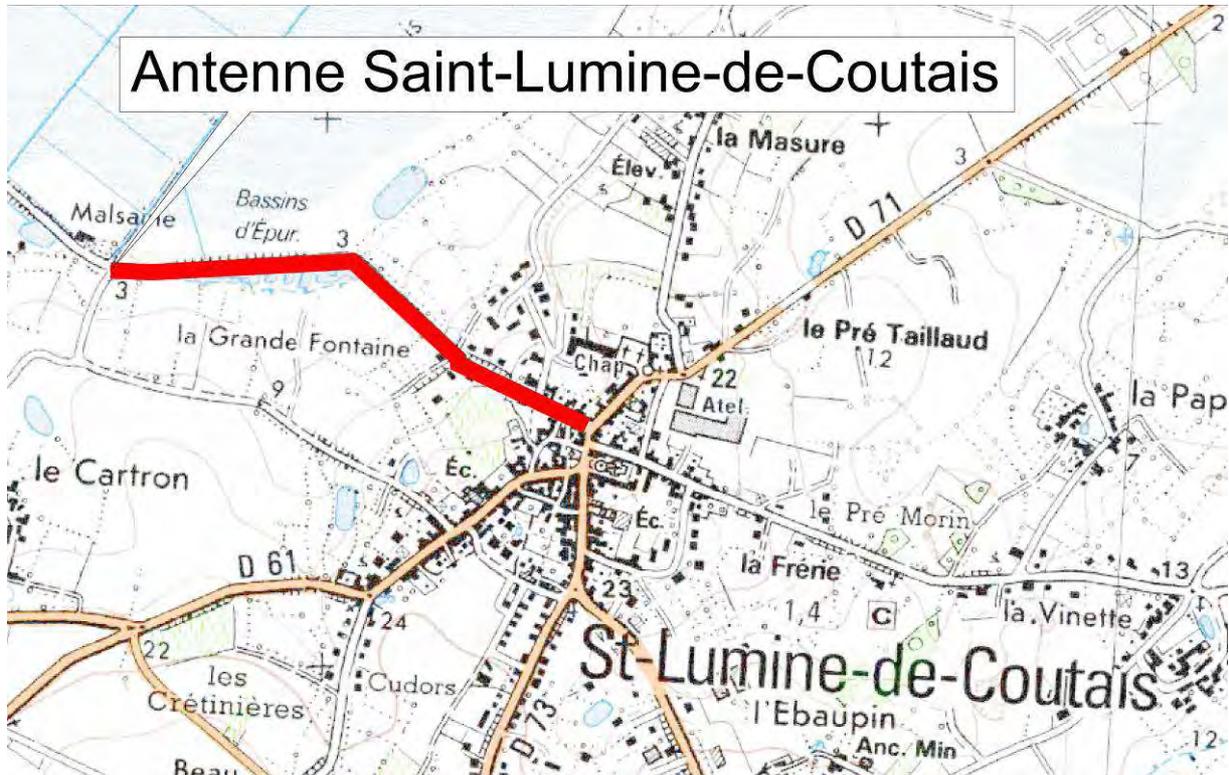
Travaux envisagés :

- Circulation sur chemin partagé ;
- Mise en œuvre d'un revêtement en sable compacté sur la structure existante du chemin suivant les besoins ;
- Signalisation directionnelle verticale.

Coût des travaux : 37 200 € TTC

Liaison cyclable entre Saint-Léger-les-Vignes et Saint-Même-le-Tenu

Séquence n°20 : antenne Saint-Lumine-de-Coutais
centre-bourg
Commune de Saint-Lumine-de-Coutais



Longueur : 1 000 m

État actuel :

Voie communale à faible trafic (rue de la Taillée) jusqu'à la RD 71, située dans l'agglomération de Saint-Lumine-de-Coutais.

Travaux envisagés :

- Circulation en voie partagée ;
- Signalisation directionnelle horizontale et verticale.

Coût des travaux : 1 200 € TTC